



ELECTIONS LE 18 JUIN DES MEMBRES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Cher-es collègues,

Le 18 Juin 2019, se déroulera dans chaque établissement le 1er tour des élections professionnelles qui nous permettra de choisir vos représentants du personnel au Comité Social et Économique; la nouvelle instance unique qui fusionne les délégués du personnel, les membres du CHSCT et ceux du Comité d'entreprise.

Cette instance sera composée de 40 membres: 20 membres titulaires et 20 membres suppléant-es dont 2 membres titulaires et 2 membres suppléant-es « cadre », pour traiter l'ensemble des problématiques sur :

1. les conditions de travail et la prévention,
2. les réclamations individuelles et collectives
3. les consultations sur les projets associatifs au regard des politiques publiques
4. la politique sociale
5. la situation économique
6. les orientations stratégiques.

Pour cette élection, comme pour toutes les autres élections professionnelles, SUD rappelle qu'il est important que chaque salarié-e s vote pour que la participation soit massive.

Effectivement, une abstention importante fragiliserait la légitimité des élu-es au Comité Sociale et Économique dans une période où la convention collective de Mars 1966 est attaquée par l'organisation patronale NEXEM à laquelle l'Adapei 69 est membre adhérent.

Le 18 Juin 2019, plus que jamais vous devez vous rendre aux urnes pour élire les personnes de votre choix à même de mieux défendre vos droits et vos conditions de travail.

Lyon, le 27 Mai 2019